

ARRÊTÉ D'ANNULATION N°2024-01 du 18 décembre 2023 au 16 janvier 2024

AN05120240116978

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Marne,

Vu le code général de la fonction publique, notamment ses articles L.313-4, L.452-24 et L.452-36

Vu les déclarations de créations et vacances d'emplois de catégories A, B et C transmises au Centre de Gestion de la Marne par les collectivités et établissements publics du département,

ARRÊTE

Article 1 : Les déclarations de création et de vacances d'emploi de catégorie A, B et C sont arrêtées conformément au document ci-annexé qui comporte 3 déclarations annulées.

Article 2 : Le présent arrêté sera affiché dans les locaux du Centre de Gestion sis 11, Rue Carnot à CHALONS EN CHAMPAGNE et transmis aux Collectivités et Etablissements Publics.

Article 3 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à Monsieur le Préfet de la Marne.

La description des postes à pourvoir est consultable sur le site <http://www.emploi-territorial.fr> rubrique « Publicités des arrêtés ».

Fait à CHALONS EN CHAMPAGNE le 16 janvier 2024



Le Président du Centre,
Patrice VALENTIN

Maire d'Esternay
Membre du CRO du CNFPT Grand Est

Envoyé en préfecture le 16/01/2024

Reçu en préfecture le 16/01/2024

Publié le

ID : 051-285109161-20240116-ARA01_BE_01_24-AR



N° de déclaration	Grade	Intitulé du poste	Motif d'annulation	Collectivité	Date d'annulation	N° du précédent arrêté
V0512303009686 60001	Attaché	Chargé de mission généraliste	Annulation du recrutement	PETR PAYS EPERNAY TERRES CHAMPAGNE	08/01/2024	05120230316137
V0512310012195 63001	Technicien	Responsable production en restauration scolaire	Le grade ne convient pas	CTE COM VITRY CHAMPAGNE ET DER	10/01/2024	05120231204284
V0512310012337 92001	Technicien, Technicien principal de 2ème classe, Technicien principal de 1ère classe	Responsable de stades	Le grade ne convient pas	REIMS	08/01/2024	05120231102792